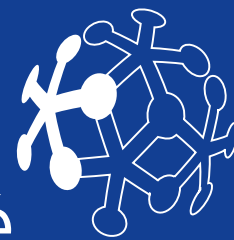




© Paul Klee - Architecture colorée 1917



Réseau Santé
LA CÔTE

Rapport d'activité 2022

Nos défis



© La Gracieuse

Le défi du système de santé, *de facto* du Réseau Santé la Côte (RSLC) et de ses membres est double. Nous devons nous adapter à l'évolution démographique avec de surcroît une insuffisance attendue de personnel soignant. Sur notre réseau nous connaissons un manque critique de lits en EMS. Dès lors, de trop nombreuses personnes sont en attente d'un hébergement. En plus de la difficulté pour ces personnes et leurs proches à vivre cette attente à domicile ou dans un service hospitalier de soins aigus, vient se greffer leur incompréhension face à cette situation.

Le manque de places d'hébergement met sous pression les hôpitaux et les services d'aide et de soins à domicile. Nous mettons tous nos espoirs dans le Programme d'Investissement et de Modernisation des EMS et EPSM (PIMEMS) 2022-2027 qui devrait proposer des solutions avec des processus administratifs accélérés aptes à répondre à l'urgence de la situation. Nous remercions nos membres qui ont déposé des projets de construction ainsi que tous nos partenaires qui s'investissent en collaboration avec le Réseau Santé la Côte pour renforcer le maintien à domicile en attente d'un hébergement.

Cette année, le Réseau Santé la Côte s'est vu confier par la Direction générale de la santé, à l'instar des autres réseaux, de nouvelles missions telles que le soutien au déploiement du Dossier Électronique du Patient (DEP) et de la constitution d'une cellule de crise communautaire.

Ces projets, comme tous ceux qui nous sont attribués, répondent à notre mission d'amélioration de la coordination des soins et de l'orientation des usagers dans le système de santé, la liberté des patients étant réservée (LRS ; 30 janvier 2007). L'atteinte de nos objectifs s'appuie sur l'engagement de nos partenaires à collaborer avec nous. Nous nous réjouissons que nos missions et celles à venir renforcent le rôle des Réseaux de santé vaudois.

Par notre engagement nous espérons contribuer au mieux aux objectifs de législature et remercions le Département de la Santé et de l'Action Sociale de la confiance témoignée, du soutien qu'il nous accorde et pour la relation que nous entretenons avec ses collaborateurs et collaboratrices.

Pierre Burnier | Président du Comité exécutif
Elisabeth Débenay | Directrice

« Nous nous réjouissons que nos missions et celles à venir renforcent le rôle des Réseaux de santé vaudois. »

« La richesse de notre **réseau** est le fruit
de la **complémentarité** des formes
et des couleurs **qui le composent.** »

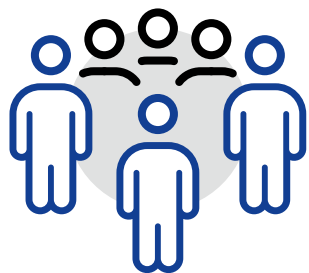
Sommaire



1.	Nos membres au cœur du RSLC	6
2.	Gouvernance	10
3.	Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)	12
4.	Dossier Électronique du Patient (DEP)	14
5.	Renfort à la 1 ^{re} ligne de soins	16
6.	Information et appui à la population	20
7.	Collaborations interinstitutionnelles et formations	23
8.	Rapport de l'organe de révision	26

1. Nos membres au cœur du RSLC





177'718

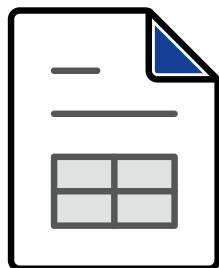
À l'exception des communes qui relèvent du Réseau Santé Nord Broye

Le Réseau Santé la Côte est une association reconnue d'intérêt public. Son financement comprend la subvention cantonale et les contributions de ses membres.



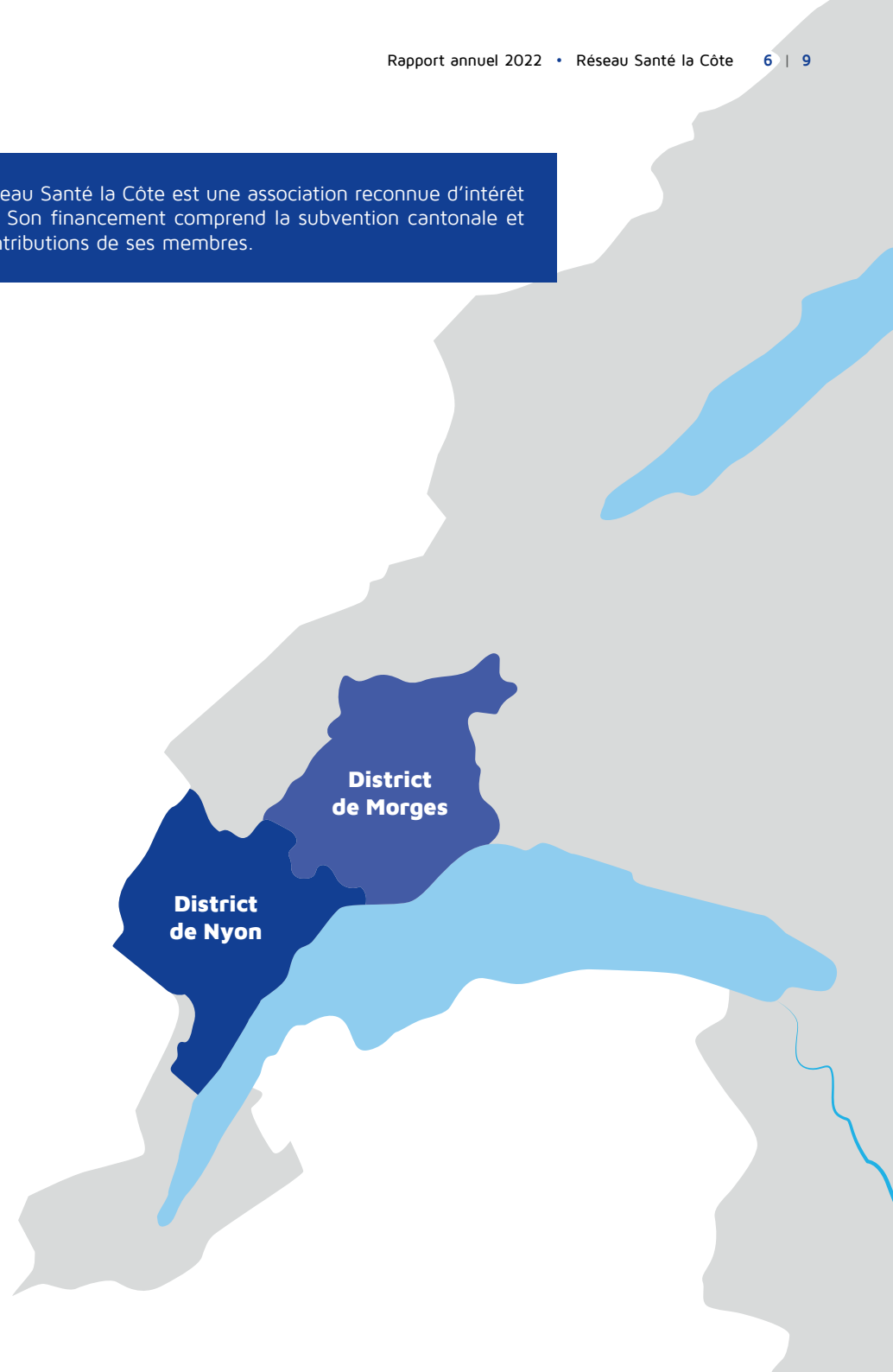
1

Loi vaudoise sur les réseaux de soins (LRS) du 30 janvier 2007



1

Contrat de prestations avec le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) 2018 – 2022





Catégories de membres affiliés de droit

88

Communes des districts de Nyon et de Morges

23

Établissements médico-sociaux (EMS)

- Domaine de La Gottaz et Le Pacific (4 lits PC), Tertianum
- Domaine de La Gracieuse (4 lits PC)
- EMS et SAMS Silo, Fondation Silo
- EMS Baud, Fondation Commandant Baud
- Le Chêne, Les 4 Saisons et La Clef des Champs, Fondation Belle Saison
- La Clairière, Fondation La Clairière
- La Renaissance SA
- La Chocolatière, Altage (intégration au RSLC en 2022)
- Les Jardins du Léman, GHOL
- Les Lusiades SA, JBCgroup
- L'Escapade, Altage
- Maison de Bourgogne et Maison du Midi, Fondation du Midi
- Nelly de Beausobre, Parc de Beausobre et EMS d'Aubonne, EHC
- Résidence, Le Petit Bois (2 lits PC)
- Soerensen et La Rosière, CHUV
- Home non médicalisé (HNM), Pension Le Léman

3

Établissements psychosociaux médicalisés reconnus d'intérêt public (EPSM)

- Foyer l'Envol, APSIP
- Les Myosotis, Fondation Stanislas
- Les Tilleuls et Sans-souci, Altage



Centres de Traitement et de Réadaptation (CTR) et institutions spécialisées reconnus d'intérêt public

- Clinique La Lignière, à hauteur de ses lits répertoriés d'intérêt public
- Hôpital de Gilly et Hôpital d'Aubonne, EHC
- Institution de Lavigny



Secteur psychiatrique reconnu d'intérêt public

- Clinique La Métairie, à hauteur de ses lits répertoriés d'intérêt public
- Hôpital psychiatrique de Prangins, CHUV



Service d'aide et de soins à domicile et la prévention mandaté par l'AVASAD

- Fondation de La Côte



Hôpitaux reconnus d'intérêt public

- Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC)
- Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL)



Société Vaudoise de Médecine (SVM)

- Les médecins libres praticiens membres de la SVM



Membres affiliés volontaires

- Clinique La Lignière
- Clinique de Genolier

77 Membres associés dont 12 nouvelles adhésions

- | | | |
|---|--|--|
| 1. Actaïa | 17. Fondation Pro-Home/OSAD/SSJN ** | 34. Ligue vaudoise contre le cancer (reconnaissance OSAD en cours) (adhésion 2022) |
| 2. Adlibit'Home SA ** | 18. Fondation Pro-xy | 35. Nurse Home Care (reconnaissance OSAD en cours) |
| 3. Accompagnement Santé Bien-Être (ASBE)* | 19. Fondation vaudoise contre l'alcoolisme | 36. Ô Santé Sàrl * |
| 4. Almadom (reconnaissance OSAD en cours) (adhésion 2022) | 20. Home assistance Sàrl * | 37. Permed Spitex SA * |
| 5. AMAD Homecare Sàrl (adhésion 2022) | 21. Home instead – Agissime Sàrl * | 38. Pharmacie inter-hospitalière de la Côte, EHC |
| 6. AsFam AG (reconnaissance en cours) (adhésion 2022) | 22. Home Med Sàrl ** (adhésion 2022) | 39. Physio Home Care SA |
| 7. Association Alzheimer Vaud | 23. Hygie-soins (reconnaissance OSAD en cours) (adhésion 2022) | 40. Proxi-soins Sàrl * |
| 8. Association de proches aidants | 24. Keycare * | 41. Qualits Vita Ouest SA * |
| 9. Clinique Bois-Bougy | 25. La Boîte O services Sàrl * | 42. SBV Médical Sàrl * |
| 10. Croix-Rouge vaudoise | 26. La-Solution.ch Sarai * | 43. Senevita Casa * |
| 11. Diabètevaud ** | 27. La Source à domicile * | 44. Sitex SA * |
| 12. Domaine de la Gottaz ** | 28. Le Levant – Fondation Le Levant * (adhésion 2022) | 45. Swissscaring Vaud Sàrl * |
| 13. Domaine de la Gracieuse – Le Parc SA ** | 29. Le Soutien * | 46. Swiss Evolife SA (reconnaissance OSAD en cours) |
| 14. Entrée de secours | 30. Les Maisons du Soleil (adhésion 2022) | 47. Vivràdom Sàrl * |
| 15. Fédération suisse des sages-femmes | 31. Les Soins volants * | |
| 16. Fondation Lysi (reconnaissance OSAD en cours) (adhésion 2022) | 32. L'Espérance | |
| | 33. Ligue pulmonaire vaudoise * | |

Organisations de soins à domicile (OSAD): * type 1 ** type 2

30 infirmier-ère-s indépendant-e-s

- | | | |
|------------------------------|--|------------------------------------|
| 1. ANTONINI D'AMORE Concetta | 11. DUCRET Marleen (adhésion 2022) | 21. PERROLLAZ Emilie |
| 2. AZARA Latifa | 12. DURUSSEL Jeanne | 22. PFISTER Gladys |
| 3. BLEIN Luc | 13. ESTOPPEY SAPAZ Joy Désirée (adhésion 2022) | 23. PIERREHUMBERT Francine |
| 4. BRUYAT Sylvain | 14. GERTSCH Corinna | 24. PITTET Brigitte |
| 5. CHAMPAVERT Thomas | 15. HAHNER Sabine | 25. PUTEO Mercedes (adhésion 2022) |
| 6. CHAPLIN Morgane | 16. JAGOU GARCIA Lena | 26. ROGER Daniel |
| 7. CHRZANOWSKI Frédéric | 17. LOUSTH Pascal | 27. ROKITA DUPONT Aline |
| 8. CURRAT Philippe | 18. MEIERHOFER Rita | 28. SALCHER Stefan Esteban Andreas |
| 9. DELCLOY Béatrice | 19. MIAZ Magali | 29. THOMAS Patricia |
| 10. DISERENS Arnaud | 20. NEVEU-GICOT Dominique | 30. VILLARS LOPEZ Magali |

2. Gouvernance



➔ 4 séances du comité exécutif

8 catégories de membres avec voix délibérative. Renouvellement des organes lors de l'Assemblée générale du 24 novembre 2021.

Président : M. Pierre Burnier, représentant des communes du district de Nyon

1. Représentants des hôpitaux reconnus d'intérêt public :

- Mme Anne Durrer, Directrice adjointe département soins aigus et réadaptation, EHC
- M. Christophe Vachey, Directeur général adjoint, GHOL

2. Représentants des Centres de Traitement et de Réadaptation (CTR) et institutions spécialisées reconnues d'intérêt public :

- M. Christian Wille, Directeur général adjoint, EHC

3. Représentant du secteur psychiatrique reconnu d'intérêt public :

- Dr Christophe Sahli, Médecin associé, Hôpital psychiatrique de Prangins, CHUV

4. Représentants des EMS reconnus d'intérêt public :

- M. Jean-François Pasche, Directeur, Fondation Silo
- M. Luc Wicht, Directeur, Fondation du Midi

5. Représentant du service d'aide et de soins à domicile et de prévention mandaté par l'AVASAD :

- M. Jorge Castro, Directeur, Fondation de La Côte

6. Représentants de la Société Vaudoise de Médecine (SVM) :

- Dr Alexandre Da Costa (groupement de Nyon)
- Dre Catherine Suter (groupement de Morges)

7. Représentant des membres affiliés volontaires :

- M. Mattia Benini, Directeur général, Clinique La Lignière
- M. Stanley Hautdidier, Directeur général, Clinique de Genolier

8. Représentants des communes du district de Morges :

- M. Willy Favre, Municipal de Lavigny

2 assemblées générales

Président : M. Daniel Oyon

- Le 18 mai 2022 Domaine de la Gracieuse, Lonay
- Le 23 novembre 2022 Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin, St-Prex



Pierre Burnier | Elisabeth Débenay | Daniel Oyon

3. Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)

Le BRIO en quelques chiffres

- +13%** d'augmentation
des dossiers traités
- +20%** de demandes d'hébergement
en EMS
- +16%** d'admissions en
EMS réalisées
- +20%** de courts
séjours réalisés

➔ Bureau Régional d'Information et d'Orientation : BRIO

Le Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO) couvre les dimensions de la santé et du social. Cofinancé par le Département de la Santé et de l'Action Sociale et les prestataires de soins régionaux, il comprend :

- des infirmières de liaison (EHC, GHOL, Clinique La Lignière et SAMS Silo pour sa mission de court séjour),
- des infirmières de coordination et une assistante sociale (salariées du RSLC).

Les services de liaison organisent, notamment, les sorties à domicile nécessitant des prestations d'aide et de soins.

La coordination quant à elle, oriente les demandeur-se-s d'un hébergement en EMS ou d'un court séjour, selon les places disponibles dans les EMS ou vers la solution la plus adaptée à leurs besoins dans le respect de leurs choix.

Afin de soutenir les multiples démarches à entreprendre lors d'une admission en EMS, le RSLC a mis à disposition des professionnel-le-s et des personnes concernées un aide-mémoire. Ce document est accessible sur notre site internet.



www.reseau-sante-lacote.ch

L'augmentation de la population et de l'espérance de vie amènent le BRIO à traiter davantage de situations pour la plupart complexes. Le manque chronique de places d'hébergement sur le RSLC participe en partie à l'engorgement des hôpitaux. Chaque jour nous relevons le défi de trouver un lieu de vie et de soins le plus en adéquation possible avec les besoins et les attentes de la personne et de son entourage.

Dans ce contexte qui met le système de santé sous pression, il est prioritaire de revisiter nos pratiques au niveau des sorties des hôpitaux, des admissions en EMS et du suivi des situations complexes à domicile. Nous continuerons en 2023 le travail débuté cette année.

Nous remercions tous nos partenaires pour leur engagement à nos côtés.

Catherine Schneider | Répondante du Bureau Régional d'Information et d'Orientation Réseau Santé la Côte

Répartition des lits par mission au 31 décembre 2022	EMS Long séjour				EPSM**	Court séjour
	Nombre total de lits	Gériatrie	Psychiatrie de l'âge avancé (PAA)	Psychiatrie âgée		
District de Morges*	528	271	238	19	41	28
District de Nyon	361	240	121	-	63	4
TOTAL	889	511	359	19	104	32

*À l'exception des communes rattachées au Réseau Santé Nord Broye

** Établissements psychosociaux médicalisés



4. Dossier Électronique du Patient (DEP)

➤ Dossier Électronique du Patient (DEP)



Le Département de la Santé et de l'Action Sociale a confié aux quatre Réseaux de santé vaudois la mission de promouvoir l'implémentation du Dossier Électronique du Patient (DEP) auprès des professionnel-le-s de la santé et de la population. Le DEP permet à son détenteur de rassembler ses informations de santé et de les partager avec les professionnel-le-s de son choix.

Nous recevons toute personne qui souhaite ouvrir un dossier électronique. Nous nous mettons à disposition de nos partenaires (EMS, logements protégés, centres d'accueil temporaire, hôpitaux, cliniques, etc.) et à leur demande nous pouvons nous rendre sur site.

Nous avons donné la possibilité au public d'ouvrir leur DEP lors de plusieurs manifestations (cycle de conférences de Pro Senectute Vaud, Salon des aînés organisé à Aubonne par l'Association Nota B'ainés, etc.).

Nous saisissons toutes les occasions, souvent avec l'Association CARA (www.cara.ch), pour présenter le DEP et répondre aux nombreuses questions que la population comme les professionnel-le-s se posent (plateforme régionale de professionnel-le-s concerné-e-s par la thématique des proches aidant-e-s, tenu d'un stand au 10 ans du Centre Mémoire, etc.).

Notre souhait est d'apporter une aide concrète pour ouvrir un DEP.

Liliya Pelouas | Cheffe de projet
Réseau Santé la Côte

Le Canton est responsable de l'organisation des soins et veut proposer la meilleure réponse aux besoins de la population. Une bonne coordination des soins et des partenaires autour du patient permet d'assurer la meilleure prise en charge possible, d'améliorer encore sa qualité et sa sécurité, en évitant les doublons d'examen et en agissant sur les coûts de la santé.

Mettre en relation tous les partenaires de la santé et les citoyens autour d'un dossier commun est un développement qui demande des efforts collectifs qui sortent de l'ordinaire. Outre la conception et le développement de solutions informatiques, tous les partenaires concernés doivent intégrer le DEP dans leur pratique et les citoyens apprendre à utiliser ce nouveau service. Le défi est donc important et sera relevé par étapes.



www.vd.ch



5. Renfort à la 1^{re} ligne de soins



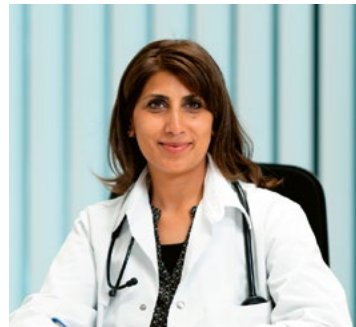
➤ DiabOuest

Nous organisons annuellement une formation de sensibilisation à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) destinées aux professionnel-le-s et co-animée par Dre Anbreen Slama-Chaudhry et Florian Chevrier. Son but est de renforcer la compétence des soignant-e-s à promouvoir l'autogestion de la maladie et de son traitement par les patient-e-s.



© La Lignière

Florian Chevrier
Infirmier Clinicien
spécialisé en diabétologie
et en éducation à la santé



© La Lignière

Dre Anbreen Slama-Chaudhry
Médecine interne générale FMH
et Spécialiste gestion des
maladies chroniques et
éducation thérapeutique

Par ailleurs, avec mes collègues des autres Réseaux de santé vaudois et l'Association diabètevaud, nous proposons une formation continue. En 2022, conjointement avec l'Association QualiCcare qui élabore des critères de qualité des pratiques de prise en charge, nous avons retenu le thème de l'agilité des professionnel-le-s face à la multi-morbidité. 100 personnes ont répondu présent!

Olivia Sandri | Cheffe de projet
Réseau Santé la Côte



1'311

Personnes suivies par les équipes pluridisciplinaires des pôles diabète le Centre médical et thérapeutique de la Lignière et l'EHC

Une activité en progression d'année en année dans un contexte d'augmentation de la prévalence et de l'incidence du diabète.

Sur 1'000 Vaudois-e-s âgé-e-s entre 35 et 75 ans :
10 développent un diabète
soit environ 4'000 nouveaux cas par an dans le Canton de Vaud (Source diabètevaud)

Le partenariat avec les Réseaux santé Vaud renforce les collaborations interprofessionnelles et avec les organismes de santé régionaux. Un atout clé pour le suivi des personnes atteintes de maladies chroniques.

Léonie Chinet | Secrétaire
générale diabètevaud



➔ Consultation de Gériatrie Ambulatoire Communautaire : CGA

À la demande du médecin traitant, nous proposons un bilan gériatrique standardisé qui cible l'évaluation de l'autonomie et des syndromes gériatriques. À l'issue de la consultation, nous adressons au médecin des propositions d'interventions, qu'il mettra en place avec son-sa patient-e.

Nous continuons de développer notre étroite collaboration avec les médecins traitants mais également les services d'aide et de soins à domicile, les EMS qui proposent des courts séjours, les hôpitaux de soins aigus et les centres de traitement et de réadaptation (CTR).

Nous participons également activement aux rencontres avec les autres consultations de gériatrie du canton dans le but d'harmoniser les pratiques, de renforcer les connaissances et de développer des objectifs communs.

Dre Laurence Henchoz | Médecin cheffe adjointe EHC responsable de la consultation

Les prestations de la CGA et de l'EMSP figurent au contrat de prestations entre le DSAS et le RSLC, ce dernier les a déléguées à l'EHC.

À travers le dépistage des syndromes gériatriques, le but de la consultation est de :

- ralentir le déclin fonctionnel,
- favoriser le maintien à domicile,
- améliorer la qualité de vie,
- soutenir les médecins traitants,
- retarder l'entrée en EMS,
- prévenir les hospitalisations voire les réhospitalisations.

➔ Équipe Mobile de Soins Palliatifs : EMSP

L'arrivée de nouveaux collaborateurs a permis d'absorber cette montée en force des demandes.

L'augmentation de l'activité s'explique par la rapidité des comptes rendus que nous adressons aux médecins traitants (24 h. le plus souvent, voire le jour même) ainsi que des visites à domicile en urgence quand le besoin l'impose. Nos interventions sont facilitées par les excellentes collaborations que l'équipe entretient avec les CMS et le CMS 24 (équipe en charge des retours à domicile) de la Fondation de La

Côte/Avasad et les organisations privées de soins à domicile pour anticiper les moments où le besoin de compétences en soins palliatifs existe (jours fériés, nuits et week-ends). Nos efforts portent à présent sur le soutien aux EMS et la formation des médecins hospitaliers ou en cabinet.

Dr Vianney Perrin | Médecin chef EHC responsable de l'EMSP

L'équipe mobile de soins palliatifs comprend des médecins, des infirmier-e-s, une secrétaire et une psychologue. Elle intervient tant à domicile que dans les EMS, les établissements socio-éducatifs (ESE), etc.

136

Consultations réalisées

Les personnes, qui ont consulté, ont en moyenne 88 ans. Un peu moins de la moitié vivent seules à domicile et se préparent à moyen terme à entrer en EMS

485

Nouveaux patients en 2022

Au contrat de prestations avec le canton, le nombre de nouveaux patients attendu était de 234

➤ Centre Mémoire de la Côte (CM)

➤ Ne pas rester seul-e!

Être accompagné-e dans le diagnostic d'une maladie neurocognitive au stade débutant par une équipe interdisciplinaire est précieux. Lorsqu'une personne va devenir dépendante, il lui importe d'organiser sa représentation au sein de son entourage, voire de réaliser plus tôt ce voyage ou cette expérience qu'elle voulait tant faire un jour. L'Association Alzheimer Vaud facilite l'accompagnement et fait connaître les ressources régionales aux personnes concernées et à leurs proches. Elle a en outre un service de relève à domicile « Alzami Pro » qui propose aux proches aidant-e-s des moments pour souffler. La vie continue après un diagnostic d'une maladie neurocognitive, l'important est de faire connaître aux personnes et à leurs proches toutes les ressources dont elles peuvent disposer.

Pascal Clivaz | Président
Cathy Kuhni | Directrice
Association Alzheimer Vaud



© Corinne Spörter



➤ Oser consulter tôt

Poser un diagnostic au stade débutant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée permet à la personne de devenir actrice de sa prise en charge. C'est son droit de recevoir le diagnostic et de rester aussi longtemps que possible l'interlocutrice principale de son plan de soins afin de mettre en place des actions en faveur du maintien de sa qualité de vie et de son autonomie.

Dr Olivier Rouaud | Neurologue
adjoint à la direction du Centre Leenaards
de la mémoire – CHUV



© Corinne Spörter

➤ Créer une relation de confiance

Au début de la maladie, la personne a quelques symptômes et conserve son autonomie. À ce moment-là, nous pouvons créer une relation de confiance, prendre en compte les préoccupations et les souhaits de la personne et de son entourage et assurer un accompagnement dans la durée. Cela facilite l'acceptation du diagnostic. Pas à pas, professionnel-le-s, patient-e-s et proches peuvent alors mettre en place les solutions adaptées à la situation. Notre consultation interdisciplinaire (gériatre, neurologue, neuropsychologue, psychiatre, infirmière et secrétaire) identifie l'existence de troubles cognitifs et offre une prise en charge individualisée.

Dre Rebecca Dreher | Médecin cheffe EHC
responsable du Centre Mémoire



© Corinne Spörter

360 patient-e-s ont bénéficié d'une consultation du Centre Mémoire de la Côte au Centre senior à Rolle.

6. Information et appui à la population



➔ Consultation psychologique pour les Proches Aidant-e-s (CPA)

Ma relation avec les partenaires régionaux concernés par les situations de proches aidant-e-s est constante ; tout particulièrement avec le Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO) du RSLC, les centres d'accueil temporaire (CAT), le Centre Mémoire, les médecins traitants ainsi que les CMS de la Fondation de La Côte et les organisations de soins à domicile (OSAD).

Dans un contexte de manque de places d'hébergement et par conséquence de personnes en attente de placement à domicile, les proches aidant-e-s sont extrêmement sollicité-e-s. La CPA leur permet d'identifier les ressorts émotionnels et psychologiques de leur implication auprès de l'aidé-e afin de mieux définir les limites de cette aide et de trouver des solutions de répit.

Une consultation gratuite financée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Par ailleurs, en collaboration avec le BRIO, la Fondation de La Côte et la CPA de la région du centre, nous avons animé un atelier sur le thème de l'accompagnement des proches aidant-e-s destiné aux professionnel-le-s ressources des proches-aidant-es des CMS et aux collaborateur-trice-s des CAT. Cette formation a été très appréciée et nous espérons pouvoir la reconduire en 2023.

Cedric Boven | Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP CHUV responsable de la consultation

430

Entretiens

ont été conduits pour une activité à 50% du psychologue responsable. L'activité est en augmentation par rapport à 2021

« Dans un contexte de manque de places d'hébergement et par conséquence de personnes en attente à domicile, les proches aidant-e-s sont **extrêmement** sollicité-e-s. »



Mon proche dépend de moi...
...et je m'inquiète.

CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE
POUR LES PROCHES AIDANT-E-S

www.vd.ch/proches-aidants



➔ Les parents vieillissants d'adultes présentant une déficience intellectuelle : des proches aidant-e-s méconnu-e-s

Pour aborder les nouveaux défis liés au vieillissement des personnes en situation de handicap, nous avons proposé en collaboration avec l'Institution de Lavigny un débat étayé par de poignants témoignages.

Majoritairement, on considère le-la proche aidant-e comme quelqu'un de jeune, pas plus âgé-e que la personne aidée. Les parents ne se reconnaissent pas comme proches aidants mais comme des parents en premier lieu. Les parents vieillissants ont le souci omniprésent de leur propre finitude et de la suite de la prise en charge de leur enfant après leur décès. Plus on accompagne les parents dans le processus de vieillissement, mieux on prépare leurs enfants à cette réalité.

Françoise Cinter | Anciennement Pre HES associée à la HES de santé de Genève co-autrice d'une recherche sur les proches aidant-e-s

Créer la confiance et générer de la compréhension tient à de micros-éléments dans la relation parents-soignants. Nous sommes très attentifs aux attentes des parents. La clarté de la communication permet d'amener les ajustements nécessaires. Il convient aussi de respecter l'autodétermination des personnes en situation de handicap ; les laisser exprimer leurs choix de vie est essentiel.

Kader Chalabi | Directeur département hébergement socio-éducatif Institution de Lavigny



© Ahmad Mohammad Photography



© Ahmad Mohammad Photography

CONFÉRENCE ET DÉBAT PUBLIC

Les parents vieillissants d'adultes présentant une déficience intellectuelle: des proches aidant-e-s méconnu-e-s

JEUDI 30 JUIN DE 16H30 À 18H00

Institution de Lavigny

Programme

16h30

- Mots de bienvenue
- Allocution de M^{me} Rebecca Ruiz, Conseillère d'État
- Témoignages des proches aidant-e-s
- Intervention de M^{me} Françoise Cinter, anciennement Professeur à la Haute école de santé de Genève
- Débat animé par M. Philippe Jeanneret, journaliste RTS et parrain de l'événement
- Clôture

18h00

- Apéritif festif en musique

Plus de 100 personnes ont participé à ce débat, dont de nombreux parents et enfants concernés.

7. Collaborations interinstitutionnelles et formations

➤ Plateforme régionale Santé Mentale et Addictions

Nous avons réuni deux fois la plateforme d'une quarantaine de membres dans le but de promouvoir toujours et encore le travail en réseau.

Olivia Sandri | Cheffe de projet Réseau Santé la Côte

La plateforme du 14 avril à l'Institution de Lavigny a proposé un échange sur les situations complexes et les enjeux de « l'intervision ».

Lors de situations complexes en santé mentale et addictions, les « interventions » que nous offrons sont un outil précieux favorisant la rencontre entre des professionnel-le-s régionaux non spécialisés en addictologie et nous. L'objectif principal est de transmettre les connaissances essentielles en addictologie afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires. L'idée étant d'élaborer différentes pistes d'interventions. Ces interventions permettent souvent de sortir de situations difficiles mais aussi de donner un nouveau souffle à des suivis complexes avec plusieurs comorbidités.

Franck Simond | Directeur
Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA)



Un des thèmes de la plateforme du 5 décembre à la Clinique La Métairie était la présentation de la Filière Cantonale en santé mentale.

Fin 2015, la mise en œuvre de cette filière a été confiée à la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Des groupes de travail réunissant des personnes concernées, des partenaires de l'hébergement, des représentants des faitières et des Réseaux de santé ainsi que différents services de l'État ont permis de consolider ses fondements.

6 ans plus tard, après la mise en œuvre de 4 missions d'hébergement en santé mentale et la rédaction d'une Directive de dotation qui soutient les exigences en accompagnement en étoffant les équipes ainsi que leur mixité psychosociale, nous sommes impatients de poursuivre les réflexions en collaboration avec nos partenaires, notamment le RSLC avec lequel le Pôle a toujours très bien collaboré. Ce dernier relève l'ouverture du RSLC sur lequel il a toujours pu compter. Ce partenariat efficace et transparent vise l'évolution des prestations et le bien-être des bénéficiaires.

Dès 2022, les groupes de travail ont repris et présenteront l'ensemble des travaux en cours et à venir. Le but de la filière est de développer le plus possible la pédagogie du rétablissement et de soutenir toutes les actions qui la favorisent. Dans cette perspective, elle reste au service des partenaires et des bénéficiaires.

Anouchka Roman | Responsable
Pôle cantonal de psychiatrie et d'addictions
Département de la Santé et de l'Action Sociale



Ces plateformes offrent l'occasion aux professionnel-le-s qui travaillent dans ce secteur de partager leurs expériences autour de préoccupations communes afin de faire évoluer les mentalités et les préjugés liés à la santé mentale et à l'addiction. Ainsi, une prise de conscience des problématiques permet aux institutions d'adapter leur accompagnement. Le renforcement des compétences au sein des équipes est une réelle plus-value pour les établissements.

Valérie Dénériaz | Responsable
Centrale Cantonale d'Information et de Coordination Psychiatrique (CCICp)

➤ Formations

➤ Formation à la conduite « d'entretien de réseau »

« L'entretien de réseau » est une réunion formelle de personnes directement impliquées dans le projet d'orientation d'un-e patient-e dont la situation nécessite par exemple le recours à un EMS. Cet entretien peut réunir plusieurs personnes : la personne concernée, ses proches ainsi que différent-e-s professionnel-le-s de la santé et du social. Sa préparation et sa conduite nécessitent des compétences que cette formation permet d'acquérir.

Avec la rotation du personnel dans nos institutions de la santé, la tenue annuelle de cette formation est très importante.

Depuis cette année, nous proposons un 2^{ème} niveau de formation qui s'adresse à un public habitué aux entretiens souhaitant parfaire son expertise lors de situations particulièrement complexes de plus en plus fréquentes.

30 professionnel-le-s ont bénéficié de cette formation dont l'évaluation est toujours excellente.



Nadia Lourenço | Responsable de l'organisation des formations Réseau Santé la Côte

➤ Formation de correspondant-e-s en prévention et contrôle des infections

Cette formation a pu reprendre après la Covid. Cette année, pour la première fois, nous avons travaillé en collaboration avec l'unité cantonale HPCI/CHUV.

Un merci tout particulier à Laetitia Qalla-Widmer de l'unité cantonale HPCI et Marie-Catherine Snoussi-Pirotte de l'EHC qui se sont mises à disposition pour revoir les contenus.

Nous remercions également toutes les institutions membres du Réseau Santé la Côte qui soutiennent la mise en réseau de leurs spécialistes du domaine avec l'existence de CHYPCI (Cellule d'hygiène, prévention et contrôle des infections) à l'origine de cette formation :

- Dr Laurent Christin et Frédéric Conroux, GHOL,
- Geneviève Guerry, Fondation de La Côte,
- Marie-Catherine Snoussi-Pirotte, Orianna Jovien de Giorgi et Aurélie Vital-Heilbronn, EHC,
- Marina Lepetit, Clinique de Genolier,
- Sandrine Laurens, Institution de Lavigny,
- Martine Risuleo-Beaud, Fondation Belle Saison.

9 participant-e-s ont suivi les 5.5 jours de cours dispensés conjointement par l'unité cantonale HPCI/CHUV : des infirmier-ère-s référentes, un médecin HPCI, des collaborateur-trice-s d'institutions de santé régionales.

8. Rapport de l'organe de révision



**Association Réseau Santé la Côte
Saint-Prex**

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels 2022



Chemin des Clos 110
1170 Aubonne
Mobile 079 246 61 23
E-mail: doxior@bluewin.ch
www.doxior.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale des membres d'Association Réseau Santé la Côte, chemin du Glapin 4, 1162 Saint-Prex

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels annexés (bilan, compte de résultat, répartition du résultat, tableau de mouvements des capitaux propres, annexe) de l'Association Réseau Santé la Côte pour l'exercice 2022 arrêté au 31 décembre 2022. Les comptes de l'exercice précédent ont été contrôlés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport daté du 8 avril 2022, une opinion sans réserve. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels n'ont pas été contrôlées.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant la répartition du résultat ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Doxior Cabinet fiduciaire S.A.



Vincent Dousse
Réviseur agréé

Aubonne, le 13 avril 2023

Annexes: Comptes annuels au 31.12.2022 (bilan, compte de résultat, répartition du résultat, tableau de mouvements des capitaux propres, annexe).

MEMBRE DE FIDUCIAIRE I SUISSE – UNION SUISSE DES FIDUCIAIRES (USF)

Bilan au	31.12.2022	31.12.2021
Actif	CHF	CHF
Actif circulant		
Liquidités	3'141'291.56	2'632'236.62
– caisse	77.45	110.50
– BCV n° A 5061.14.98, c/c	3'141'214.11	2'632'126.12
Créances	24'476.90	19'188.40
– débiteurs subventions et participations	9'370.80	19'188.40
– débiteurs membres	15'106.10	–
Actif de régularisation	180'067.52	270'018.92
Total de l'actif circulant	3'345'835.98	2'921'443.94
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	13'775.55	13'775.55
– BCV n° R 5327.33.08, garantie loyer	13'775.55	13'775.55
Total de l'actif immobilisé	13'775.55	13'775.55
TOTAL DE L'ACTIF	3'359'611.53	2'935'219.49

Bilan au	31.12.2022	31.12.2021
Passif	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations	1'439'032.51	30'926.19
– fournisseurs prestations (sous-traitants)	1'194'377.61	–
– créanciers divers	244'654.90	30'926.19
Passifs de régularisation	39'311.77	1'251'475.36
Total des capitaux étrangers à court terme	1'478'344.28	1'282'401.55
Capitaux propres		
Capital	100'000.00	100'000.00
Fonds de réserves affectés	1'008'257.52	867'799.77
– fonds de réserve « Pilotage réseau »	263'023.89	251'553.05
– fonds de réserve « BRIO »	389'399.96	332'060.54
– fonds de réserve « Soins palliatifs »	270'070.12	223'050.06
– fonds de réserve « DiabOuest »	73'446.76	61'136.12
– fonds de réserve « Centre ambulatoire de gériatrie »	12'316.79	–
Fonds de réserves libres	685'018.17	567'590.89
– fonds de réserve « BRIO - RSLC »	584'937.36	467'510.08
– fonds de réserve « DiabOuest »	655.62	655.62
– fonds de réserve « Pilotage réseau (Projets futurs) »	99'425.19	99'425.19
Résultat net de l'exercice	87'991.56	117'427.28
Total des capitaux propres	1'881'267.25	1'652'817.94
TOTAL DU PASSIF	3'359'611.53	2'935'219.49

Compte de résultat	2022	2021
	CHF	CHF
PRODUITS	6'252'301.98	5'482'207.83
Subventions, participations et prestations facturées	6'125'779.14	5'374'570.28
– subventions	3'728'584.20	3'053'859.30
– participations aux projets paritaires	1'778'520.04	1'719'489.68
– prestations facturées	618'674.90	601'221.30
Autres produits	126'522.84	107'637.55
– cotisations des membres	108'410.19	103'225.78
– recettes diverses	18'112.65	4'411.77
CHARGES	6'023'852.67	5'609'066.14
Achats de prestations, sous-traitance	4'652'656.60	4'420'008.47
– honoraires (sous-traitants)	4'273'023.90	3'989'007.41
– honoraires de tiers	91'866.55	80'757.15
– autres frais (sous-traitants)	223'874.40	336'902.36
– autres frais de tiers	63'891.75	13'341.55
Charges de personnel	1'127'356.72	950'439.03
– salaires	934'943.64	805'306.55
– indemnités d'assurances	4'690.80	-21'991.80
– charges sociales	176'689.93	152'366.45
– autres frais de personnel	11'032.35	14'757.83
Autres charges d'exploitation	243'839.35	238'618.64
– frais de locaux	881'214.20	87'918.80
– frais du Comité exécutif et frais de séances	47'499.90	32'670.30
– fournitures de bureau et leasing	13'367.80	10'048.58
– maintenance informatique, internet, logiciels	24'764.39	31'325.66
– téléphones, fax	6'348.90	7'278.40
– journaux, documentation et publications	40'188.43	33'163.97
– honoraires fiduciaire, conseils et de tiers	6'616.50	9'224.55
– frais bancaires	544.15	450.35
– autres frais administratifs et frais divers	16'295.08	26'538.03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	228'449.31	-126'858.31

Répartition du résultat	2022	2021
	CHF	CHF
Report résultat d'exploitation	228'449.31	-126'858.31
Attributions/dissolutions fonds de réserves budgétés		
- dissolution réserve affectée « Soins palliatifs »	93'961.25	184'530.46
- dissolution réserve affectée « DiabOuest »	-	31'861.82
- dissolution réserve affectée « Pilotage réseau »	-	58'611.33
- dissolution réserve libre « Pilotage réseau »	-	45'270.57
- dissolution réserve affectée « Centre de gériatrie ambulatoire »	-	2'296.26
Résultat de l'exercice avant répartition	322'410.56	195'712.13
Répartition du résultat affecté		
- attribution réserve « Pilotage réseau »	-11'470.84	-
- attribution réserve « BRIO »	-57'339.42	-78'284.85
- attribution réserve « Soins palliatifs »	-140'981.31	-
- attribution réserve « DiabOuest »	-12'310.64	-
- attribution réserve « Centre de gériatrie ambulatoire »	-12'316.79	-
Résultat net de l'exercice	87'991.56	117'427.28
Le Comité exécutif propose l'emploi suivant du résultat net de l'exercice :		
- attribution réserve libre « BRIO - RSLC »	86'009.12	117'427.28
- attribution réserve libre « Pilotage réseau » pour CGA	1'903.25	-
- attribution réserve libre « DiabOuest »	79.19	-
- prélèvement réserve libre "Pilotage réseau" pour CM	-	-
TOTAL COMME CI-DESSUS	87'991.56	117'427.28

Répartition du résultat

Capitaux propres	Soldes au 01.01.2022	Mouvements de l'exercice	Soldes AVANT répartition du résultat	Répartition du résultat (bénéfice + / perte -)	Soldes au 31.12.2022
Capital	100'000.00		100'000.00		100'000.00
Capital	100'000.00		100'000.00		100'000.00
Fonds de réserve affectés	867'799.77		773'838.52		1'008'257.52
Fonds de réserve « Pilotage réseau »	251'553.05	-	251'553.05	11'470.84	263'023.89
Fonds de réserve « BRIO »	332'060.54	-	332'060.54	57'339.42	389'399.96
Fonds de réserve « Soins palliatifs »	223'050.06	-93'961.25	129'088.81	140'981.31	270'070.12
Fonds de réserve « DiabOuest »	61'136.12	-	61'136.12	12'310.64	73'446.76
Fonds de réserve « Centre Mémoire »	-	-	-	-	-
Fonds de réserve « Centre ambulatoire de gériatrie »	-	-	-	12'316.79	12'316.79
Fonds de réserve libres	685'018.17		685'018.17		773'009.73
Fonds de réserve « BRIO - RSLC »	584'937.36	-	584'937.36	86'009.12	670'946.48
Fonds de réserve « DiabOuest »	655.62	-	655.62	79.19	734.81
Fonds de réserve « Pilotage réseau (Projets futurs) »	99'425.19	-	99'425.19	1'903.25	101'328.44
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1'652'817.94		1'558'856.69		1'881'267.25

CHF

CHF

1. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Pour l'exercice 2022, le Comité exécutif atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est restée inférieure à 50, seuil légal au-delà duquel un contrôle ordinaire peut devenir obligatoire (art. 69b CC).

2. Autres informations concernant les postes du bilanActifs de régularisation

Produits à recevoir	136'124.77	260'937.91
Charges payées d'avance	43'942.75	9'081.01
TOTAL	180'067.52	270'018.92

Passifs de régularisation

Charges à payer selon conventions de prestations	-	1'232'164.85
Autres charges à payer	39'311.77	19'310.51
TOTAL	39'311.77	1'251'475.36

3. Valeur résiduelle des dettes d'opération de crédit bail dont la durée est supérieure à 12 mois

Ecofina, photocopieuse Ricoh (éch. 01.03.2027)	8'560.00	10'614.40
Bail à loyer locaux commerciaux St-Prex (éch. 31.10.2023)	-	123'042.70

4. Dettes envers des institutions de prévoyance

Fondation interprofessionnelle sanitaire de prévoyance	32'537.10	7'064.60
--	-----------	----------

Saint-Prex, le 4 avril 2023



Pierre Zennaro



Christophe Sahl

Depuis octobre 2023, le Réseau Santé la Côte
a pris ses **nouveaux quartiers**
à la zone artisanale
La Pièce 1/Bâtiment A5
1180 Rolle



